

Le Carriérois

No. 32 – Novembre 2012



Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Au moment de lire ces quelques mots, probablement que le sol sera recouvert de ce beau tapis blanc. Plusieurs apprécient cette saison afin de pratiquer leur sport d'hiver ou pour profiter de se remplir les poumons d'air pur. Cet hiver, les employés de la Ville continueront de nettoyer les trottoirs.

L'équipe du JRP va bien. C'est un calibre très intéressant pour les amateurs de ce sport. Bravo à l'organisation et aux joueurs qui performant très bien. Merci aux spectateurs de continuer à encourager notre équipe.

Le Conseil municipal a commencé à travailler sur le budget 2013 afin de répondre à vos attentes.

La construction du Pavillon André Darveau avance. La structure du premier étage est complétée et nous voyons apparaître le deuxième étage. C'est un plaisir pour tout le monde qui a travaillé pour ce beau projet. Je tiens à remercier la population et les compagnies pour les dons et les parts privilégiés. Nous acceptons encore les dons pour atteindre notre objectif.

Comme vous avez pu le constater, Korvette est maintenant rendu dans leur nouvelle bâtisse sur le boulevard Bona-Dussault. Le Conseil municipal leur souhaite beaucoup de succès pour le futur et merci à monsieur Yvon Tessier pour son investissement.

Comme le Carriérois ne paraîtra en décembre que le 28, le Conseil municipal et les employés municipaux vous souhaitent de très joyeuses fêtes et une bonne année. Que vos vœux se réalisent. N'oubliez pas d'avoir une pensée ou de poser un geste pour nos défavorisés et nos aînés qui ont des besoins en cette période. Une petite visite serait sûrement très appréciée.

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du **24 décembre 2012**
au 4 janvier 2013 inclusivement.

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes à la Caisse Desjardins ou par guichet automatique.

Pour toute urgence, composée le 418-268-5535



Trop d'attente à l'urgence...

Vous avez besoin de consulter un
professionnel de la santé

Maintenant?

- Prise de rendez-vous rapide
- Soins personnalisés
- Soins de qualité, on prend le temps de discuter avec vous de votre état de santé
- Traitements sans médication
- Améliore plusieurs de vos problèmes de santé, de la tête aux pieds, bien au-delà d'un simple problème de dos

Dr Robin Bélanger, chiropraticien

Saint-Marc-des-Carières

1339, boul. Bona-Dussault

Tél. : **418-268-3375**



NFOS MÉLI-MÉLO

Le Cercle des Fermières de Saint-Marc-des-Carrières



*Souper des Fêtes
Le mardi 4 décembre 2012 à 17h30
Restaurant Le Chavigny*

Lucie Hardy, communications 418-268-1282



CLUB FADOQ LA SÉRÉNITÉ DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES



Souper de Noël

Cocktail à l'entrée

Centre communautaire et culturel

Jeudi le 13 décembre 2012 à 18h00

Danse avec Mario Paquet

Carte en vente : 418-268-8460 ou 418-268-5228

**LE COMITÉ VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE
JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À TOUS**

Maire:	Guy Denis	418-268-3862
Conseillers:		
Siège no. 1:	Sylvain Naud	418-268-8378
Siège no. 2:	Émilie Naud	418-268-8378
Siège no. 3:	Marc Dufresne	418-268-3752
Siège no. 4:	Jacques Bédard	418-268-5226
Siège no. 5:	Christian Gravel	418-268-5001
Siège no. 6:	Marc Boivin	418-268-6449

Session régulière: le 2e lundi du mois, 20h00

Services municipaux:

Secteurs	Responsable
Dir. Gén./greffier-trés.	Maryon Leclerc
Service à la clientèle	Louise Allard
Comptabilité / greffe	
Secrétaire	Marlène Gobeil
Urbanisme / inspecteur en bâtiment	Mario Peroni
Travaux publics	Ghislain Letellier
Loisirs et culture	Sylvain Morissette

PRÉVENTION SUICIDE
1-866-277-3553

En cas d'urgence seulement
Voirie, travaux publics
418-268-5535

Plaintes et informations du public
310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)

9-1-1
Ambulance Feu Police

8-1-1
Service info-santé

Site internet: www.st-marc-des-carrieres.qc.ca

Salon des artisans et du cadeau de Noël

Centre paroissial St-Casimir
Samedi 4 novembre de 10h à 20h
Dimanche 5 novembre de 10h à 16h
Gaétane Roch au 418-339-2849

Diminuez vos frais d'essence!



Avec le Covoiturage



Offrez les places disponibles dans votre véhicule



Contactez-NOUS!

**418 337-3686
1-877-329-3686**

Corporation de transport régional de Portneuf

Emplois disponibles dans Portneuf www.portneuf.com

INFORMATION :

Madame Hélène McHugh Accès travail Portneuf 1-800-897-9910

*Tu cherches un emploi?
Tu songes à un retour aux études?
Viens nous parler de tes projets!*



CARREFOUR
JEUNESSE - EMPLOI
PORTNEUF

295, rue Gauthier
Saint-Marc-des-Carrières
418 268-3502
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.



Abrégé du procès-verbal du 9 octobre 2012

- Un avis est donné et qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement autorisant la présentation d'une demande commune de regroupement du territoire de la ville de Saint-Marc-des-Carières avec celui de la municipalité de Saint-Gilbert.
- Un avis est donné et qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement sur la prévention incendie.
- Le Conseil adopte le règlement 309-01-2012 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme.
- Le Conseil demande à la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales de reconsidérer le découpage de l'actuelle circonscription fédérale de Portneuf – Jacques-Cartier en incluant toute la ville de St-Augustin-de-Desmaures.
- Le Conseil accepte l'embauche des nouveaux pompiers volontaires : messieurs Philippe-Antoine Petit, Félix Montambault et Jocelyn Perron.
- Le conseil municipal de la ville de Saint-Marc-des-Carières approuve le règlement d'emprunt numéro 19-2012 adopté par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf le 23 août 2012 autorisant un emprunt au montant de 1 980 000 \$.
- Le Conseil paie la location d'un VTT appartenant à monsieur Carol Denis pour la période estivale 2012 pour un montant de 1 000,\$.
- Le Conseil accepte la recommandation du *Comité consultatif d'urbanisme* d'accorder la dérogation mineure demandée par le matricule F-8672-33-6811.
- Le Conseil accepte la recommandation du *Comité consultatif d'urbanisme* d'accorder les dérogations mineures demandées par le matricule F-8572-49-1435.
- Le Conseil mandate les Laboratoires d'expertises de Québec Ltée pour une étude de caractérisation environnementale des sols – phase II: développement Adrien-Vohl pour une enveloppe budgétaire entre 13 600 \$ à 16 500,\$, taxes en sus, selon l'offre de services du 5 octobre 2012.
- Le Conseil autorise le Maire et le directeur général/greffier-trésorier à signer pour et au nom de la Ville, la vente du terrain morcelé du lot 3 233 023 parcelle 2 pour un prix de 19 143,83 \$, taxes en sus, soit 0,12 \$ du pied carré.
- Le Conseil priorise la construction du chalet loisir et qu'il engagera les montants 2013-2014 et le solde de 2012 soit un total de 96 980,\$ du pacte rural prenant fin en mars 2014.
- Le conseil accepte le projet de la MRC dans son intégralité, conditionnellement à ce que les autres municipalités de la MRC en fassent de même afin de bénéficier du prix d'acquisition regroupé pour l'acquisition de modules informatiques permettant la gestion de données relatives aux services incendie.
- Le Conseil autorise la vente du terrain portant le cadastre #4 761 017 au coût de 0,25\$ du pied carré au montant total de 29 513,\$, taxes en sus.
- Le Conseil autorise la vente du terrain portant le cadastre #4 429 065 au prix de 2,20 \$ le pied carré et ayant une superficie de 1 638 m² soit 17 632 pi² pour un montant de 38 790,10 \$, taxes en sus.
- Le conseil entérine la mesure de suspension sans solde d'un employé de la Ville par le directeur général/greffier-trésorier.
- Le Conseil accepte de payer le montant de 8 935,\$ pour l'année 2013 conditionnel à ce que les autres partenaires financiers contribuent tout comme en 2012 pour le renouvellement du Groupe Action.
- Le Conseil autorise une contribution financière de 100,\$ pour l'Opération Nez-Rouge.
- Le Conseil autorise une contribution financière de 120,\$ à JeunEspace Portneuf pour l'événement des séjours exploratoires de « Place aux jeunes ».

Vous trouverez le suite de ce texte à la page 4



NFOS MÉLI- MÉLO

Abrégé du procès-verbal du 9 octobre 2012 (suite)

- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

Maurice Champagne, arpenteur-géomètre	1 030,00 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay	3 319,67 \$
BPR infrastructure inc.	625,81 \$
BPR infrastructure inc.	2 675,36 \$
Intact assurance	1 000,00 \$
Mutuelles à performance AON	2 146,57 \$

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.st-marc-des-carrieres.qc.ca

Horaire pour l'émission des PERMIS DE CONSTRUCTION

lundi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

mercredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Vous devez prendre rendez-vous : 418-268-3862 poste 21

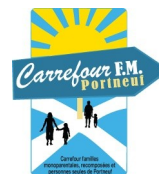
Horaire pour l'émission des PERMIS DE RÉNOVATION/RÉPARATION

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 & Vendredi de 9h00 à 12h00

Carrefour F.M. Portneuf

Groupe de Café-causerie à Donnacona, les jeudis aux 2 semaines, de 13h30 à 15h30. Venez partager avec nous sur différents sujets, faire des sorties et surtout rencontrer de nouvelles personnes. Bienvenue à tous et à toutes.

Pour informations : 418 337-3704 / sans frais : 1-888-337-3704



Règlement RMU-07-2007

concernant les nuisances, paix et bon ordre

Article 9 Propriété publique

Constitue une nuisance et est prohibé.

Article 9.3 Neige et glace

Le fait de pousser, jeter, déposer, souffler, faire souffler ou d'amonceler de la neige ou de la glace, dans les rues, allées, places publiques et trottoirs sauf pour la municipalité, ses employés et ses entrepreneurs.

Article 9.4 Neige et glace de la toiture ou de la galerie

Le fait, pour le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser la neige ou la glace provenant de la toiture du bâtiment ou de sa galerie sur toute rue, parc, terrain public ou trottoir.

Article 14 Amendes

Quiconque contrevient à l'une ou à l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 100,\$ et de 300,\$ pour chaque récidive. Lorsqu'une infraction dure plus d'un jour, on compte autant d'infractions distinctes qu'il y a de jours ou de fraction de jour qu'elle a duré.

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est INTERDIT de stationner dans les rues municipales la nuit, du 15 novembre au 1er avril, de 23h00 à 7h00 a.m. Des amendes seront émises par la Sûreté du Québec pour non-collaboration.

TRANSPORT LOURD

Le transport lourd est prohibé dans les rues municipales sauf pour les livraisons locales.



NFOS MÉLI- MÉLO

CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

Les résidents de Saint-Marc-des-Carières sont invités à décorer et enjoliver leur maison afin de créer une ambiance magique pour les Fêtes.

Un jury du Comité d'embellissement de Saint-Marc-des-Carières effectuera une tournée de la ville dans la semaine du 17 décembre afin de trouver la résidence gagnante.

À gagner : un certificat cadeau d'une valeur de 100\$ à dépenser dans tout commerce de Saint-Marc-des-Carières.

Alors, sortez vos lumières
et décorations....



RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ABRIS D'HIVER POUR AUTOMOBILE

Depuis l'automne 2011, il n'est plus nécessaire de passer au bureau de la ville pour l'obtention d'un permis temporaire pour les *abris d'hiver pour automobile*. Voici la réglementation à laquelle vous devrez vous conformer :

Règlement de zonage 221 N.S. , article 7.2.6 Normes particulières relatives aux abris d'hiver pour automobile :

Du 15 octobre d'une année au 1^{er} mai de l'année suivante un *abri d'hiver pour automobile* peut être installé, aux conditions suivantes :

- a) Il doit être situé à une distance minimum de un (1) mètre de la ligne d'*emprise de rue*. Sur un *terrain d'angle*, il doit être situé à l'extérieur du triangle de visibilité.
- b) Ces *constructions* doivent être revêtues de façon uniforme de toile, de matériel plastique, de panneaux de fibre de verre ou de panneaux peints ou traités démontables. Un maximum de deux (2) matériaux différents peuvent être utilisés.

Il est possible de fermer un *abri d'auto pour l'hiver*, en respectant les mêmes dispositions.

Votre party des fêtes est dans Portneuf!

Contactez Opération Nez rouge Portneuf

Mentionnez la date, l'endroit et le nombre de personnes présentes

Nous pourrons ainsi prévoir vos accompagnements

Si vous désirez participer comme escorte, chauffeur ou partenaire,
formez une ou quelques équipes (3 personnes par équipe)

Pour information :

<http://operationnezrouge.com/fr/section/Portneuf>

Ou contactez Mme Jocelyne Fortin au 800-799-6472 poste 223 ou jfortin@mira.ca

Les dons seront remis à la Fondation Mira www.mira.ca



Opération
Nez rouge^{MC}

Culture et Loisirs

LE CENTRE RECRÉATIF CHANTAL-PETITCLERC

Sera fermé pour la période des fêtes

les 24, 25, 26 & 31 décembre 2012 ainsi que les 31 décembre 2012, 1 et 2 janvier 2013

Patinoire extérieure

Ouverte du mois de décembre au mois de mars, selon la température.

Dimanche au jeudi de 8h00 à 22h00

Vendredi et samedi de 8h00 à 23h00

Sentier de ski de fond

Sentier de ski de fond qui relie

Saint-Marc-des-Carières à Saint-Alban

Départ : Dans le stationnement de l'aréna

(près de la bâtisse de l'expo agricole)

Horaire : Dès que la neige nous le permet,
les sentiers sont tracés une fois/semaine.



PATIN ET HOCKEY LIBRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Les 27 et 28 décembre 2012 & les 3, 4 & 7 janvier 2013

9h00 à 10h00 / Patin libre pour tous

10h00 à 11h30 / Hockey libre pour tous

(GRATUIT)

HOCKEY LIBRE POUR ADULTE

L'équipement obligatoire : casque, visière et protège-cou

Jour : Mardi de 13h30 à 15h00

Mercredi de 10h00 à 11h30

Coût : 2\$/fois ou carte de membre 25\$/saison

*Pour la période des Fêtes, veuillez consulter l'horaire
ci-haut mentionné*

PATINAGE LIBRE POUR ADULTE

Activité de patinage pour les adultes et retraités.

Une bonne façon de garder la forme!

Jour : Mardi de 9h00 à 10h30

Jeudi de 13h30 à 15h00

Coût : 2\$/fois ou carte de membre 25\$/saison

*Pour la période des Fêtes, veuillez consulter l'horaire
ci-haut mentionné*

FÊTE DE NOËL

Arrivée du Père Noël, Conte de Noël,

Distribution de cadeaux et de bonbons

Jour : Samedi 15 décembre 2012

Heure : 13h00

Coût : Gratuit

Endroit : Centre communautaire

Resp.de l'activité : Ville de St-Marc-des-Carières

Bienvenue à tous les enfants!



Culture et Loisirs

HIVER 2013

Inscription : le 8 janvier de 9h00 à 19h00 & les 9 et 10 janvier 2013 de 9h00 à 17h00
Au Centre récréatif Chantal-Petitclerc

La piscine et le gymnase de l'école secondaire seront fermés du 15 décembre 2012 au 6 janvier 2013

COURS DE YOGA

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : TOUS
Jour : Mardi
Heure : 9h30
Date : 29 janvier 2013
Nombre de semaines : 10
Coût : 105\$/session
Nom du prof : Céline Masse
Nombre de participants : minimum de 10 personnes

COURS DE ZUMBA

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : TOUS
Jour : Mardi
Date : 29 janvier 2013
Nombre de semaines : 10
Coût : 45\$/session
Nom du prof : Doris Bélanger
Nombre de participants : minimum de 12 personnes

ACTIVITÉ PHYSIQUE 50 ET +

Exercices de mise en forme et de souplesse pour les 50 ans et +.
L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 50 ans et +
Jour : Lundi
Heure : 9h00 à 11h00
Date : du 28 janvier au 25 mars 2013
Coût : 80\$/session
Nom du prof : Laurent Trottier
Nombre de participants : minimum de 15 personnes par session

SUPER BOWL

Projection sur écran géant de la partie du super bowl
Jour : Dimanche 3 février 2013
Heure : 17h00
Coût : 20,00\$
incluant 2 consommations, le souper et le pop corn
Endroit : Centre communautaire
Resp. de l'activité : Sylvain Morissette

PP-PILATES

Renforcement musculaire. "Ventre-Bassin-Hanches"
Cours basé sur l'approche PF-Pilates formation donnée par le Dr. Crawford et Kim Vopni kinésiologue.
Récupération, renforcement, prévention entraînement du plancher pelvien. Pour toutes celles qui veulent améliorer leur fonction sexuelle, contrôler leurs pertes d'urine et de selles, et prévenir les chirurgies ex: remonter la vessie.
Pour information : Céline Mercier 418-268-3271

DANSE EN LIGNE

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 18 ans et +
Début : Mercredi 9 janvier 2013
Heure : 18h45 pour débutants / 19h45 pour intermédiaires / 21h00 pour avancés
Coût : 6\$/personne par semaine
Nom du prof : Nicole Galimard

GARDIENS AVERTIS

Horaire : Vendredi (Saint) le 29 mars 2013 de 8h30 à 16h30
Coût : 57\$ (être âgé d'au moins 11 ans)
Lieu : Centre communautaire de St-Marc
Resp.de l'activité : Formation prévention secours

FÊTE DES NEIGES

La ville de Saint-Marc-des-Carières organisera une fête des neiges en 2013.
Surveillez votre journal le Carriérois ainsi que le site internet de la ville
www.st-marc-des-carrières.qc.ca pour connaître la programmation



HOCKEY SENIOR

Vendredi 30 novembre à 21h00 Beauceville vs St-Marc
Vendredi 7 décembre à 21h00 Lac Mégantic vs St-Marc
Vendredi 21 décembre à 21h00 Lotbinière vs St-Marc
Vendredi 28 décembre à 21h00 Lotbinière vs St-Marc

PRO-SHOP
AIGUISSAGE DE PATINS
AU CENTRE RÉCRÉATIF
CHANTAL-PETITCLERC



COMITÉ CULTUREL ST-MARC



L'HEURE DU CONTE

Une fois par mois un conte pour enfant sera lu avec animation à la bibliothèque de Saint-Marc-des-Carières. L'activité est gratuite et s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans accompagnés d'un parent. **Le conte sera lu de 9h00 à 9h45.**

Voici les dates à venir : 29 décembre 2012; 26 janvier; 16 février; 30 mars; 27 avril et le 1er juin 2013



270 jours d'aventures autour du globe

Quand : Samedi 9 février 2013 à 20h00

Coût : 20,00\$

Endroit : Centre communautaire de St-Marc-des-Carières



**CINÉMA POUR TOUS
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE ST-MARC-DES CARRIÈRES
Samedi 22 décembre à 19h30**



JONATHAN PAINCHAUD

« LA DERNIÈRE DES ARCADES »

**Vendredi 7 décembre 2012
À 20h00**

**Centre communautaire
de St-Marc-des-Carières**

Admission : 30,00\$

**Billets en vente au
Centre récréatif Chantal-Petitclerc
Au restaurant de l'arène
Boutique Point de vue**

